

NOUVEAU

30€

BONUS SENIORS



**VOUS RÉSIDEZ SUR LE TERRITOIRE ARDÉCHOIS
DEPUIS PLUS D'UN AN, VOUS ÊTES ÂGÉ
DE 70 ANS OU PLUS ET PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ
SPORTIVE QUI DÉVELOPPE LE LIEN SOCIAL EN ARDÈCHE,
AU SEIN D'UNE STRUCTURE FAISANT L'OBJET
D'UN AGRÉMENT (AGRÉÉE À UNE FÉDÉRATION
SPORTIVE) HORS SALLES DE SPORT.**

+ D'INFOS : [ARDECHE.FR/BONUS-SENIORS](https://www.ardecche.fr/bonus-seniors)